



POLITIQUE DE PROTECTION
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
ET DE LA VIE PRIVÉE

Note au lecteur : Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin, et ce dans le but d'alléger le texte.

Cette politique a été adoptée par le conseil d'administration le 15 octobre 2025.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Objet de la politique</i>	3
<i>Définitions</i>	3
<i>Collecte de renseignements personnels</i>	5
<i>Usages de la collecte de renseignements personnels</i>	5
<i>Limites à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels</i>	10
<i>Consentement</i>	11
<i>Partage de renseignements personnels</i>	11
<i>Mesures de sécurité des renseignements personnels</i>	12
<i>Conservation des renseignements personnels</i>	12
<i>Durée de conservation des renseignements personnels</i>	12
<i>Droit d'accès et de portabilité des renseignements personnels</i>	16
<i>Droit de modification ou de suppression des renseignements personnels</i>	17
<i>Contacter le Responsable des renseignements personnels</i>	18

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau se soucie de la vie privée et de la protection des renseignements personnels de ses auditeurs, clients, employés, administrateurs et partenaires.

Objet de la politique

Cette politique de protection des renseignements personnels et de la vie privée (la « Politique ») s'applique aux activités de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (« CHGA 97,3 »).

La Politique concerne les renseignements personnels que la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau et ses fournisseurs, recueillent, utilisent ou divulguent au sujet de ses utilisateurs. Elle s'applique aux utilisateurs qui nous fournissent des renseignements personnels en visitant les plateformes numériques de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau, en s'inscrivant – ou en étant déjà inscrit – à un concours ou un sondage et en jouant au bingo radio. Ces renseignements personnels peuvent être sous forme électronique, verbale ou écrite.

L'objectif de la Politique est d'informer les utilisateurs de la façon dont la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau recueille, utilise, divulgue, conserve, protège et détruit leurs renseignements personnels.

Cette Politique doit être lue de concert avec les conditions d'utilisation des sites internet opérés par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau, des conditions d'achat du site transactionnel (carte de membre) et des règlements du bingo radio. Des modalités supplémentaires sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels peuvent s'appliquer en participant à des promotions, concours ou sondages menés par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

La présente Politique ne s'applique pas à des plateformes numériques n'appartenant pas à la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau auxquelles il serait possible d'accéder à partir de liens présentés sur les plateformes numériques de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau. Par conséquent, tout renseignement personnel transmis par un utilisateur par l'intermédiaire de ces plateformes numériques est assujetti aux politiques de protection des renseignements personnels de ces derniers.

Définitions

Pour les besoins de cette Politique, les termes énoncés ci-dessous ont la signification suivante :

« **Consentement** » : Donner un accord libre à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de renseignements personnels pour les besoins déterminés par la radio communautaire FM de

la Haute-Gatineau. Le consentement peut être explicite ou implicite et peut être donné directement par l'utilisateur ou par un mandataire autorisé. Le consentement explicite peut être donné de vive voix, par des moyens électroniques ou par écrit. Il doit être manifeste, libre, éclairé et donné pour des besoins spécifiques. Le consentement implicite désigne une action que l'on peut raisonnablement déduire d'un acte ou d'une omission de la part d'un utilisateur.

« **Collecte** » : Action de recueillir, d'acquérir ou d'obtenir des renseignements personnels de quelque façon et par quelque moyen que ce soit, y compris auprès de tiers.

« **Divulgation** » : L'action de révéler ou communiquer des renseignements personnels à un tiers.

« **Lois applicables** » : Loi sur la protection des renseignements personnels dans le domaine privé (Québec) et Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada).

« **Renseignements personnels** » : Tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement de l'identifier, notamment ses noms, adresses postales, courriels et date de naissance.

« **Responsable de la protection des renseignements personnels** » : Personne chargée de veiller au respect et à l'application de la Politique et des lois applicables.

« **Plateformes numériques** » : Tous les sites internet et comptes de médias sociaux opérés par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

« **Tiers** » : Une personne autre qu'un utilisateur ou un mandataire d'un utilisateur.

« **Utilisateur** » : Une personne physique qui écoute la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau par le biais d'une connexion internet, qui communique volontairement des renseignements personnels dans le cadre des diverses opérations de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau, qui participe à un concours, un sondage ou une promotion, qui joue au bingo radio ou qui consulte ou interagit avec les plateformes numériques opérées par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau. Une personne physique qui conclut un contrat avec la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau et fournit des renseignements personnels dans le cadre de cette relation, tel qu'un salarié, administrateur ou bénévole de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau, est aussi considéré comme un utilisateur sous réserve des dispositions d'autres lois à cet égard.

« **Utilisation** » : Traitement, manipulation, communication, transfert, conservation et destruction de renseignements personnels effectués par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

Collecte de renseignements personnels

Dans le cadre de ses interactions avec ses utilisateurs, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau recueille certains renseignements personnels les concernant. Cette collecte peut se faire directement auprès des utilisateurs ou auprès d'autres sources. Des technologies peuvent être utilisées pour recueillir des renseignements personnels, notamment sur les plateformes numériques.

- Renseignements personnels recueillis directement auprès des utilisateurs : Les utilisateurs peuvent fournir à la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau des renseignements personnels par la poste, par courriel, par téléphone, par le biais des plateformes numériques ou de toute autre manière directe.
- Renseignements personnels recueillis auprès d'autres sources : Selon la situation, il se peut que la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau reçoive des renseignements personnels d'autres sources, y compris des agences et fournisseurs de services. Dans ce cas, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau s'engage à les recevoir qu'avec le consentement de l'utilisateur ou si les lois applicables l'exigent ou le permettent.
- Renseignements personnels recueillis sur les plateformes numériques : la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau peut recueillir électroniquement certains renseignements personnels au sujet de ses utilisateurs par le biais de ses plateformes numériques. Ces renseignements peuvent être recueillis par le biais de témoins (aussi appelés « cookies ») ou directement sur nos plateformes numériques.
- Utilisation de technologies pour recueillir des renseignements personnels : Les appels téléphoniques reçus par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau peuvent être enregistrés et écoutés à des fins de contrôle de la qualité.

Usages de la collecte de renseignements personnels

Avant la collecte, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau détermine les usages pour lesquels des renseignements personnels sont recueillis et limite cette collecte aux renseignements personnels nécessaires à cet usage.

Le tableau ci-dessous indique les renseignements personnels recueillis par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau, les raisons de la collecte et leur utilisation.

	Situation de divulgation de renseignements personnels	Renseignements personnels pouvant être recueillis	Raisons de la collecte et utilisation
Interactions en ondes	Faire une demande spéciale, répondre à une question du jour, participer à un jeu ou	Prénom et nom Ville de résidence Numéro de téléphone	Recontacter l'auditeur par téléphone Interagir avec l'auditeur en ondes

	transmettre une information		
Concours	Participer à un concours par téléphone	Prénom et nom Code postal Numéro de téléphone Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	Effectuer le tirage Contacter le gagnant Compiler des statistiques Offrir à des auditeurs de participer à des sondages sur la programmation
	Participer à un concours par messagerie texte	Numéro de téléphone Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	Effectuer le tirage Contacter le gagnant Compiler des statistiques
	Participer à un concours par courriel	Nom donné par l'utilisateur à son compte de courrier électronique Adresse courriel Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	Effectuer le tirage Contacter le gagnant Compiler des statistiques
	Participer à un concours en remplissant un coupon de participation	Prénom et nom Numéro de téléphone Adresse courriel	Effectuer le tirage Contacter le gagnant Compiler des statistiques
	Gagner un prix	Prénom et nom Adresse physique du gagnant Numéro de téléphone	Vérifier l'identité du gagnant Expédier le prix Vérifier l'admissibilité d'un participant à remporter le prix Compiler des statistiques Dans certains cas, transmettre les coordonnées du gagnant au commanditaire afin de

			permettre la réception du prix Transmettre, dans le cas d'un concours publicitaire enregistré, les renseignements personnels des gagnants à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
Le bingo radio	Gagner un lot	Prénom et nom Adresse physique du joueur Numéro de téléphone Signature manuscrite Point de vente où la carte gagnante a été achetée	Contacter le gagnant Interagir en ondes avec le gagnant Publier le nom des gagnants sur les plateformes numériques Faire la promotion du bingo radio Produire un chèque pour verser le lot au gagnant Confirmer par la signature la réception d'un lot Respecter le Règlement et les Règles sur le bingo de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec Compiler des statistiques
Tirage	Gagner un lot	Prénom et nom Adresse physique du joueur Numéro de téléphone Signature manuscrite Point de vente où le billet gagnant a été acheté	Contacter le gagnant Interagir en ondes avec le gagnant Publier le nom des gagnants sur les plateformes numériques Faire la promotion du tirage Produire un chèque pour verser le lot au gagnant

			Confirmer par la signature la réception d'un lot Respecter le Règlement et les Règles sur le bingo de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec Compiler des statistiques
Plateformes numériques opérées par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Visiter une plateforme numérique	Renseignements d'utilisation (type d'appareil, navigateur, adresse IP, historique et durée de navigation, date et heure de visite, etc.)	Personnaliser les publicités diffusées Compiler des statistiques
	Interagir avec une publication	Nom donné par l'utilisateur à son compte de réseaux sociaux Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	Permettre à l'utilisateur d'interagir avec la publication S'assurer du respect de la nétiquette Interdire de consultation ou de publication un utilisateur n'ayant pas respecté la nétiquette
	Clavarder avec un employé par le biais d'un des compte Messenger de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Nom donné par l'utilisateur à son compte de réseaux sociaux Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	Permettre à l'utilisateur de communiquer avec la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau Permettre de répondre à la demande ou la question Inviter l'utilisateur à intervenir en ondes Attribuer un prix de participation à un utilisateur
Courrier électronique	Communiquer avec la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Nom donné par l'utilisateur à son compte de courrier électronique Adresse courriel	Permettre de répondre à la demande ou la question

		Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	
Téléphone	Communiquer avec la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Numéro de téléphone utilisé pour faire l'appel Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	Permettre de répondre à la demande ou la question
	Soumettre sa candidature pour être salarié ou bénévole	Prénom et nom Adresse physique Adresse courriel Numéro de téléphone Parcours scolaire et professionnel	Analyser les candidatures reçues Recontacter les candidats
Travailler pour la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Être embauché ou être bénévole	Prénom et nom Adresse physique Adresse courriel Numéro de téléphone Parcours scolaire et professionnel Date de naissance Genre Signature manuscrite Adresse physique antérieure Numéro de permis de conduire Coordonnées du compte bancaire Cote de crédit Antécédents criminels Photographie	Vérifier le parcours scolaire et professionnel Permettre d'utiliser la flotte de véhicules Souligner les anniversaires de naissance Verser la paye ou rembourser des dépenses S'assurer, pour les emplois qui l'exigent, de la probité du salarié Transmettre des informations afin de se conformer aux lois et règlements Effectuer des demandes de subvention et des redditions de compte Compiler des statistiques démographiques sur les employés

	Être admis au régime d'assurances collectives	État matrimonial Date du début de la cohabitation avec un conjoint Prénoms, noms et date de naissance du conjoint et des enfants à charge Prénoms, noms et dates de naissance des bénéficiaires de l'assurance-vie	Transmettre les informations au gestionnaire du régime
	Être membre du Conseil d'administration	Prénom et nom Profession Adresse physique Numéro de téléphone Adresse courriel Date de naissance Genre Antécédents criminels	Transmettre des informations afin de se conformer aux lois et règlements Effectuer des demandes de subvention et des redditions de compte Compiler des statistiques démographiques sur les membres du Conseil d'administration
Devenir membre de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Être membre de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Prénom et nom Municipalité Numéro de téléphone	Convoquer les membres aux Assemblées générales annuelles Communiquer avec les membres Compiler des statistiques

Limites à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau utilise et divulgue les renseignements personnels selon les usages déterminés au moment de la collecte ou selon ce qui est permis ou exigé par le droit applicable.

Les renseignements personnels ne sont divulgués ou utilisés à d'autres usages que pour ceux pour lesquels ils ont été recueillis, à moins que l'utilisateur y consente, sauf dans les cas suivants :

- Une utilisation pour un usage compatible avec celui pour lequel ils ont été recueillis;
- Une utilisation de données anonymisées à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.

Consentement

En règle générale, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau obtiendra le consentement de l'utilisateur au moment de la collecte des renseignements personnels, sous réserve des exceptions prévues par le droit applicable.

Lorsqu'un utilisateur soumet à la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau des renseignements personnels par l'intermédiaire d'une plateforme numérique, par courrier électronique, appel téléphonique, messagerie texte ou par tout autre moyen, l'utilisateur consent à la collecte, la divulgation et l'utilisation de renseignements personnels en conformité avec les termes de la présente politique.

Un utilisateur peut retirer son consentement en tout temps, sous réserve des restrictions prévues par le droit applicable ou par tout contrat.

Partage de renseignements personnels

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau ne vend pas les renseignements personnels de ses utilisateurs à d'autres organisations ou d'autres personnes.

Lorsque le droit applicable le permet, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau peut divulguer et transmettre les renseignements personnels d'un utilisateur à un tiers ou à certains fournisseurs sans son consentement, notamment :

- À des fournisseurs de services informatiques, infonuagiques ou d'hébergement de données;
- À un avocat ou un conseiller juridique dans le cadre d'un litige entre l'utilisateur et la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau ;
- À une personne ou un organisme chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime et les infractions aux lois, qui le requiert dans l'exercice de ses fonctions ou qui est doté d'un mandat obligeant la transmission des renseignements personnels.

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau s'assure que ses fournisseurs de services assurent des niveaux de protection et de sécurité adéquats pendant que les renseignements personnels sont hébergés, manipulés ou traités par les fournisseurs. Sauf lorsque le droit applicable les y oblige, les fournisseurs de service ne sont pas autorisés à divulguer ces renseignements personnels.

Mesures de sécurité des renseignements personnels

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau prendra des mesures raisonnables afin de protéger les renseignements personnels contre la perte, le vol, l'accès, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisés ainsi que toute atteinte à leur protection.

Seules les personnes autorisées et dont les fonctions le requièrent ont accès aux renseignements personnels, et ce, pour un usage spécifique. Ces personnes doivent en respecter le caractère confidentiel.

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau ne peut garantir que des renseignements personnels ne seraient pas interceptés par un tiers non autorisé lorsqu'ils sont transmis sur support papier – notamment par voie postale, téléphone, message texte, courrier électronique ou lors de l'utilisation des plateformes numériques. En transmettant des renseignements personnels, les utilisateurs reconnaissent qu'ils fournissent ces renseignements à leurs propres risques.

Conservation des renseignements personnels

En règle générale, les renseignements personnels sont conservés sur support papier ou électronique au Québec. Dans certains cas, les renseignements personnels peuvent être conservés et traités à l'extérieur du Québec. Dans ce cas, ils peuvent être assujettis à d'autres juridictions.

Des mesures de contrôle, des échéanciers et des pratiques de conservation, de destruction et d'anonymisation des renseignements personnels ont été établies par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

Dans le cas d'une demande d'accès à l'information en vertu de la présente politique, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau conservera certains renseignements personnels ainsi que l'explication des motifs de la décision prise pendant une période suffisante pour que l'utilisateur puisse avoir accès à ces renseignements personnels ou à ces motifs.

Durée de conservation des renseignements personnels

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau conserve les renseignements personnels uniquement pendant la période nécessaire aux usages pour lesquels ils ont été recueillis, afin de s'assurer d'être en conformité avec ses obligations légales et réglementaires, pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds ou selon les exigences du droit applicable.

Le tableau ci-dessous indique les renseignements personnels recueillis par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau, les supports et durées de conservation.

	Support	Renseignements personnels pouvant être recueillis	Durée de conservation
Auditeurs interagissant en ondes	Note manuscrite	Prénom et nom Ville de résidence Numéro de téléphone	Moins de 24 heures
Participants à un concours	Registre manuscrit des participants	Prénom et nom Municipalité Numéro de téléphone	1 an après l'attribution du prix
	Courrier électronique (incluant les messages audio laissés sur une boîte vocale)	Nom donné par l'utilisateur à son compte de courrier électronique Adresse courriel Numéro de téléphone Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	1 an après l'attribution du prix
	Coupon de participation	Prénom et nom Numéro de téléphone Municipalité Adresse courriel	6 mois après l'attribution du prix
Gagnants à un concours	Fichier informatique	Prénom et nom Numéro de téléphone Municipalité Adresse courriel Prix remporté	1 an après l'attribution du prix
Gagnants du bingo radio	Cartes de bingo gagnantes		7 ans après le dépôt de la reddition de comptes annuelle à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
	Feuille manuscrite d'attribution d'un lot	Prénom et nom Ville de résidence Numéro de téléphone Point de vente où la carte gagnante a été achetée	7 ans après le dépôt de la reddition de comptes annuelle à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
	Base de données informatique	Prénom et nom Ville de résidence Numéro de téléphone	7 ans après la fin de l'année financière

	Base de données de site internet	Prénom et nom Ville de résidence Point de vente où la carte gagnante a été achetée	7 ans après l'attribution du prix
Utilisateurs des plateformes numériques de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Base de données informatique	Renseignements d'utilisation (type d'appareil, navigateur, adresse IP, historique et durée de navigation, date et heure de visite, etc.)	À perpétuité
	Base de données des réseaux sociaux	Nom donné par l'utilisateur à son compte de réseaux sociaux Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	À perpétuité
Utilisateurs communiquant par clavardage	Base de données des réseaux sociaux	Nom donné par l'utilisateur à son compte de réseaux sociaux Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	À perpétuité
Utilisateurs communiquant par courrier électronique ou laissant un message sur une boîte vocale	Courrier électronique (incluant les messages audio laissés sur une boîte vocale)	Nom donné par l'utilisateur à son compte de courrier électronique Numéro de téléphone utilisé pour faire l'appel Adresse courriel Informations personnelles volontairement transmises par l'utilisateur	À perpétuité
Utilisateurs communiquant par téléphone	Note manuscrite	Informations personnelles volontairement	24 heures après avoir complété la demande (7 ans dans le cadre de rétroactions en lien)

		transmises par l'utilisateur	avec la Loi canadienne sur l'accessibilité)
Candidats à un poste salarié ou bénévole	Document papier Courrier électronique Fichier informatique	Prénom et nom Adresse physique Adresse courriel Numéro de téléphone Parcours scolaire et professionnel	1 an après la réception de la candidature ou la fin de l'affichage de poste
	Document papier Base de données informatique	Adresse physique Adresse courriel Numéro de téléphone Parcours scolaire et professionnel Date de naissance Genre Signature manuscrite Adresse physique antérieure Numéro de permis de conduire Signature manuscrite Antécédents criminels	7 ans après la fin du lien d'emploi, de l'implication bénévole ou du mandat au sein du Conseil d'administration
Employés, bénévoles et membres du Conseil d'administration	Document papier Fichier informatique Base de données de site internet	Prénom et nom Photographie	À perpétuité
	Document papier	Coordonnées du compte bancaire	1 mois après le premier versement de paye
	Document papier Fichier informatique	État matrimonial Date du début de la cohabitation avec un conjoint Prénoms, noms et date de naissance du conjoint et des enfants à charge Prénoms, noms et dates de naissance des bénéficiaires de l'assurance-vie	7 ans après la fin du lien d'emploi
Membres de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau	Fichier informatique	Prénom et nom Ville de résidence Numéro de téléphone	Au 1 avril de chaque année

Au terme de la durée de conservation prévue, les renseignements personnels sont détruits par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau par des méthodes sécuritaires qui incluent le déchiquetage de documents papiers, la suppression de fichiers informatiques et la purge de renseignements dans des bases de données informatisées.

Droit d'accès et de portabilité des renseignements personnels

Sur demande, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau permettra aux utilisateurs de consulter et d'obtenir une copie des renseignements personnels détenus par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

La demande doit être acheminée par la poste ou par courrier électronique à l'attention du Responsable de la protection des renseignements personnels. L'utilisateur devra fournir des informations suffisantes pour l'identifier et les renseignements personnels recherchés. Un accusé de réception sera transmis par courrier électronique ou par voie postale.

Un proche parent ou le conjoint d'un utilisateur décédé pourrait faire une demande pour obtenir une copie des renseignements personnels concernant cet utilisateur décédé si cela est susceptible d'aider le demandeur dans son processus de deuil, à moins que l'utilisateur décédé n'ait consigné par écrit son refus d'accorder ce droit d'accès.

Les personnes en situation de handicap pourront bénéficier, sur demande, de mesures d'accommodement raisonnables pour leur permettre d'exercer leur droit d'accès aux renseignements personnels.

La présentation d'une pièce d'identité sera exigée avant de procéder à la transmission des renseignements personnels détenus. Si la vérification de l'identité n'est pas satisfaisante, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau pourra refuser de traiter la demande d'accès.

Toute personne agissant à la demande d'un utilisateur et toute organisation autorisée par la loi à recueillir les renseignements personnels pourrait être destinataire des renseignements personnels. Dans le cas d'une personne agissant à la demande d'un utilisateur, une autorisation écrite de l'utilisateur sera exigée pour que la transmission soit effectuée à cette personne.

Si la demande d'accès aux renseignements personnels est incomplète ou semble excessive, le Responsable de la protection des renseignements personnels communiquera avec l'individu pour demander des clarifications. Si la demande est manifestement abusive, excessive, répétitive ou non justifiée, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau se réserve le droit de refuser la demande d'accès après autorisation de la Commission d'accès à l'information.

Avant de communiquer les renseignements personnels à l'utilisateur, le Responsable de la protection des renseignements personnels examinera les informations pour s'assurer qu'elles ne contiennent pas de renseignements confidentiels ou susceptibles de porter

atteinte à d'autres droits. Si c'est le cas, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau pourrait les exclure de la divulgation transmise à l'utilisateur.

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau transmettra les informations demandées, ou la justification d'un refus de divulgation, dans les 30 jours suivant la réception de la demande. S'il est impossible de respecter ce délai, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau communiquera avec l'utilisateur afin de justifier ce délai.

Les renseignements personnels seront transmis sous forme écrite et intelligible dans un format technologique structuré.

La date de réception de la demande, d'acheminement de l'accusé de réception, de la vérification de l'identité de l'utilisateur, la méthode utilisée pour la vérification de l'identité, la décision et les motifs de la décision et la date de communication des renseignements personnels seront conservés dans un registre par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

En cas d'insatisfaction, un utilisateur pourra déposer un recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Droit de modification ou de suppression des renseignements personnels

Sur demande, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau permettra aux utilisateurs de modifier ou faire supprimer les renseignements personnels détenus par la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau.

La demande doit être acheminée par la poste ou par courrier électronique à l'attention du Responsable de la protection des renseignements personnels. L'utilisateur devra fournir des informations suffisantes pour l'identifier et les renseignements personnels recherchés. Un accusé de réception sera transmis par courrier électronique ou par voie postale.

La radio communautaire FM de la Haute-Gatineau peut refuser de modifier ou supprimer des renseignements personnels, notamment afin de se conformer aux lois applicables, à des obligations de reddition de comptes ou pour d'autres raisons légales.

En cas de refus, la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau en communiquera les raisons à l'utilisateur.

En cas d'insatisfaction, un utilisateur pourra déposer un recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Contacter le Responsable des renseignements personnels

Le Conseil d'administration de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau a nommé le directeur général M. Sébastien Plouffe comme Responsable des renseignements personnels.

Pour toute question en lien avec les lois applicables ou pour exercer le droit d'accès, de correction ou de suppression, vous pouvez contacter le Responsable des renseignements personnels d'une des trois façons suivantes :

Par la poste :

158 rue Laurier
Maniwaki (Québec) J9E 2K7

Par courriel :

direction@chga.fm
Par téléphone :
819 449-9730 poste 231